

Dossier d'inscription
Ecole maternelle Jean de la Fontaine
ABLIS

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Enfants nés en 2021 - 2020 - 2019

Les enfants déjà scolarisés à l'Ecole Maternelle d'Ablis en 2023-2024 ne sont pas concernés par ces démarches.

PHOTO

Nom _____

Prénom _____

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements avec adresse mail obligatoire pour l'un des deux parents.
- Photocopie du livret de famille (parents et enfant)
- Photocopie du carnet de santé avec les vaccinations obligatoires à jour
- Justificatif de domicile (adresse sur Ablis ou ses hameaux)
- En cas de séparation des parents : une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.
- En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : un certificat de radiation de l'école précédente (Il sera à transmettre à l'école, par courrier, au plus tard le 30/06/24).

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez dès à présent, envoyer un mail au 0781185p@ac-versailles.fr avec vos disponibilités, à l'attention de Mme GASNOT, directrice de l'école.

Le dossier doit être complet pour le rendez-vous et la présence de l'enfant est obligatoire lors de cet entretien. Les entretiens d'inscription devront avoir lieu avant fin mars 2024.

Nom : _____

Prénom : _____

Organisation de la journée de l'enfant

Merci de répondre par OUI ou NON (sauf à la question « Qui vient chercher l'enfant ? »)

	Jour de la rentrée	Les autres jours <i>(si planning, merci de le préciser et de le donner à l'enseignant)</i>
Cantine		
Après la classe :		
Car pour MAINGUERIN		
Car pour autre village		
Centre de loisirs d'Ablis		
Qui vient chercher l'enfant ?		

Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Le portail sera ouvert à 8h35, 11h40, 13h20 et 16h25.

Restauration scolaire – Transport scolaire

Centre de loisirs

Contactez la mairie d'Ablis au 01.30.46.06.06 à partir du mois de mai 2023.